

### Checklist / Mode d'emploi

Chers Amis du Cyclisme,

Nous avons le plaisir de vous adresser en annexe les documents nécessaires à l'obtention de la licence 2007.

Avant de fermer votre enveloppe et de la poster, ayez la gentillesse de **vérifier votre envoi** en utilisant cette liste.

Pour recevoir la licence il faut être :

- Membre de Swiss Cycling (cotisation payée)
- Membre d'un club (Swiss Cycling)

Pièces à inclure obligatoirement:

- «Mon engagement pour le cyclisme» avec signature.
- Pour les nouveaux licenciés : une copie de votre carte d'identité ou passeport.
- Demande de licence 2007 «athlètes» avec signature du président du club ou «accompagnateurs/fonctionnaires» signée
- Formulaire « Renonciation et assurances complémentaires 2007 » avec signature »

Pièces à inclure éventuellement:

Un certificat de domicile ou une copie du permis de séjour si vous n'avez pas la nationalité suisse ou du Liechtenstein.

Avant d'effectuer votre virement, merci de **calculer le montant total de votre commande** en utilisant le décompte que voici.

**Obligatoirement:**

Prix de ma licence CHF .....

**Facultativement:**

duplicata(s) de licence à 10.- = CHF .....

Assurance accident (25.-) CHF .....

Assurance accident complémentaire CHF .....

Total à verser CHF .....

➤ Numéro de compte postal : 80-2632-4

Swiss Cycling  
Laubeggstrasse 70  
Postfach 606  
3000 Bern 22

Merci de ne pas joindre de photo.

Veuillez s'il vous plaît tenir compte du fait que nous ne pouvons pas émettre de licence au cas où :

- les documents susmentionnés n'ont pas tous été fournis
- les versements (taxes de licence et cotisation de membre) n'ont pas été faits
- la signature du Président du club manque

Merci encore de votre aide!

*Votre Swiss Cycling Team*

Personne de contact:  
Valérie Hunziker  
valerie.hunziker@swiss-cycling.ch  
Telefon: 031 359 72 95

## Mon engagement

envers le cyclisme

*«La licence est une pièce d'identité qui confirme l'engagement de son titulaire à respecter les statuts et règlements qui régissent le sport et qui l'autorise à participer aux événements cyclistes.»*

Je soussigné(e).....

..... (prénom et nom)  
m'engage à **respecter les statuts et les règlements** de l'UCI, de Swiss Cycling et de Swiss Olympic. Je déclare avoir lu ou avoir eu la possibilité de prendre connaissance de ces statuts et règlements. Je m'engage à participer aux manifestations cyclistes d'une manière **sportive et loyale** et à **respecter les commissaires** qui y officient. Je déclare ne pas avoir sollicité une licence pour la même année auprès d'une autre institution cycliste.

Ma licence m'est délivrée - et je l'utilise - sous **ma responsabilité** exclusive et, le cas échéant, sous celle de mon représentant légal. Je m'engage à la présenter à chaque demande d'une autorité compétente et à la restituer sous huitaine à ma Fédération si celle-ci m'en fait la demande. **La délivrance de ma licence n'implique de la part de ma Fédération aucune reconnaissance, ni responsabilité, quant à mon aptitude à pratiquer le sport cycliste et / ou la fonction que j'y occupe.** Je m'engage à rendre ma licence dès qu'intervient un élément changeant de manière substantielle les circonstances existant lors de la demande de licence.

**Je renonce à toute forme de tricherie**, en particulier par le biais du dopage et de l'abus de médicaments et autres substances / méthodes. Je m'engage à m'informer, chaque fois que nécessaire, du contenu des règlements en vigueur et en particulier de la liste des substances / méthodes interdites. Je me soumettrai aux sanctions prononcées à mon égard et porterai les appels et litiges devant les instances prévues aux règlements. **J'accepte le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) comme seule instance d'appel compétente dans les cas et suivant les modalités prévues par les règlements.** J'accepte que le TAS se prononce en dernière instance et que ses décisions seront **définitives et sans appel.**

Sous ces réserves, je soumettrai tout litige éventuel avec l'UCI exclusivement aux tribunaux du siège de l'UCI.

**En tant qu'athlète, je reconnais la compétence exclusive de l'autorité disciplinaire** de Swiss Olympic / Swiss Cycling dans le jugement de fautes en relation avec le dopage et **j'accepte expressément de reconnaître son jugement et sa sanction.** Je sais que je pourrai faire appel d'un jugement devant le Tribunal Arbitral du Sport (selon le Code de l'Arbitrage en matière de Sport) mais pas devant les tribunaux civils.

N'étant pas athlète mais faisant partie de leur entourage, je sais que **la loi suisse punit ceux qui incitent ou facilitent la tricherie** par le biais du dopage et que ces infractions relèvent du droit pénal.

Grâce à **l'aide-mémoire** qui m'a été remis par ma Fédération, je suis en mesure de me renseigner quant aux lois et règlements en vigueur. En cas de doute, je contacterai ma Fédération qui **s'engage à me donner conseil.**

**En tant qu'athlète j'accepte de me soumettre à et être lié par le règlement antidopage de l'UCI, les clauses du Code Mondial Antidopage et ses Standards internationaux auxquels le règlement antidopage de l'UCI fait référence ainsi que les règlement antidopage des autres instances compétentes suivant les règlements de l'UCI et le Code Mondial Antidopage, pour autant qu'ils soient conformes à ce Code.** Je me soumettrai à tout instant **aux contrôles effectués par l'autorité anti-dopage compétente, et je consens à la publication des résultats des analyses.**

Je suis conscient du fait que pour des sportifs figurant dans le **pool de contrôle** enregistré, c'est-à-dire des sportifs appartenant aux cadres suivants s'appliquent en sus les dispositions du point 1.4 des règles exécutoires du statut du dopage de Swiss Olympic (annonce de la disponibilité, règlement quant au retrait, autorisation exceptionnelle à des fins thérapeutiques). (Les formulaires prévus dans ce sens, pouvant être obtenus sous [www.swissolympic.ch](http://www.swissolympic.ch) ou [www.dopinginfo.ch](http://www.dopinginfo.ch), doivent être remis à Swiss Olympic, Commission technique pour la lutte contre le dopage, Case postale 606, 3000 Berne 22, ou par fax au 031 359 71 70, ou par e-mail à [antidoping@swissolympic.ch](mailto:antidoping@swissolympic.ch)). **Je suis conscient(e) du fait que toute tentative d'échapper à un contrôle sera assimilée à un contrôle positif.**

J'accepte que tous les échantillons d'urine prélevés deviennent la propriété de l'UCI qui peut les faire analyser, notamment à des fins de recherches et d'information sur la protection de la santé.

J'accepte que mon médecin et/ou le médecin de mon club/équipe/group sportif communique à l'UCI, à sa demande, la liste des médicaments pris et des traitements subis avant une compétition ou manifestation cycliste déterminée.

J'accepte les dispositions concernant les tests sanguins et accepte de me soumettre aux prises de sang.

Par ma signature, je confirme que tous les renseignements fournis dans le cadre de cette demande de licence correspondent à la vérité.

.....  
*Lieu et date*

.....  
*Signature du demandeur de licence*

.....  
*Le cas échéant, signature du représentant légal*

## Demande de licence 2007

➤ A compléter, signer et retourner à Swiss Cycling. Merci!

### Vos modifications

**Nom & Prénom :** .....  
**Rue & Numéro :** .....  
**Code Postal & Ville :** .....  
**Téléphone P :** .....  
**Téléphone T :** .....  
**Fax :** .....  
**Email :** .....  
**Date de naissance :** .....  
**Sexe :**       masculin       féminin .....  
**Nationalité :** .....  
**Club :** .....  
**Team :** .....

### Athlètes:

<input type="checkbox"/> Route <input type="checkbox"/> VTT XC <input type="checkbox"/> VTT DH/4X <input type="checkbox"/> Cyclo Cross <input type="checkbox"/> Piste		
<i>Catégorie</i>	<i>Année de naissance</i>	<i>Prix licence</i>
<input type="checkbox"/> Junior (garçons & filles)	1989 - 1990	70.-
<input type="checkbox"/> Amateur (hommes)	1984 ou avant	185.-
<input type="checkbox"/> Amateur U23 (hommes)	1985 - 1988	185.-
<input type="checkbox"/> Amateur Femmes	1988 ou avant	185.-
<input type="checkbox"/> Elite National (sur qualification) (hommes)	1984 ou avant	520.-
<input type="checkbox"/> Elite National U23 (sur qualification) (hommes)	1985 - 1988	520.-
<input type="checkbox"/> Elite Femme	1988 ou avant	325.-
<input type="checkbox"/> Elite International (Pro Tour & Continental Pro)	1988 ou avant	900.-
<input type="checkbox"/> Masters (hommes & femmes)	1977 ou avant	185.-
<input type="checkbox"/> Entraîneur-Derny	1986 ou avant	165.-
<input type="checkbox"/> Entraîneur-Stayer	1986 ou avant	165.-

<input type="checkbox"/> BMX / Cruiser      Pour la participation à la Swiss Cup/CS et aux manches internationales		
<input type="checkbox"/> Challenge Class	2002 ou avant	40.-
<input type="checkbox"/> Juniors national et international	1989 - 1990	50.-
<input type="checkbox"/> Juniors Men 17+	1989 - 1990	50.-
<input type="checkbox"/> Elite national et international	1988 ou avant	70.-
<input type="checkbox"/> Elite Men 17+	1988 ou avant	70.-

<input type="checkbox"/> Trial		
<input type="checkbox"/> Jeunesse	1992 - 1998	30.-
<input type="checkbox"/> Junior	1897 - 1991	45.-
<input type="checkbox"/> Elite	1988 ou avant	60.-

➤ suite au verso ...

<input type="checkbox"/> <b>Cyclisme Artistique</b>		
<input type="checkbox"/> Ecoliers (garçons & filles)	1993 ou après	25.-
<input type="checkbox"/> Junior (garçons & filles)	1989 - 1992	50.-
<input type="checkbox"/> Elite (hommes & femmes)	1988 ou avant	80.-
<input type="checkbox"/> <b>Cycle-Balle</b>		
<input type="checkbox"/> Ecoliers	1993 ou après	25.-
<input type="checkbox"/> Jeunesse	1991 - 1992	25.-
<input type="checkbox"/> Junior	1989 - 1990	50.-
<input type="checkbox"/> 2ème Ligue		60.-
<input type="checkbox"/> 1ère Ligue <input type="checkbox"/> LNB <input type="checkbox"/> LNA		80.-

**Plusport / Handbike**    Veuillez mettre votre catégorie:.....

**Accompagnateurs / Fonctionnaires:**

Discipline >     Piste                       BMX / Cruiser     Cyclisme Artistique     VTT                       Cyclo-Cross  
 Cycle-Ball                       Route                       Trial                       PluSport                       Handbike

<i>Catégorie</i>	<i>Prix licence</i>
<input type="checkbox"/> Chauffeur	50.-
<input type="checkbox"/> Commissaire UCI Représentants du pouvoir sportif en compétition (toutes disciplines).	35.-
<input type="checkbox"/> Commissaire A Représentants du pouvoir sportif en compétition (toutes disciplines).	35.-
<input type="checkbox"/> Commissaire B Représentants du pouvoir sportif en compétition (toutes disciplines).	35.-
<input type="checkbox"/> Commissaire C Représentants du pouvoir sportif en compétition (toutes disciplines).	35.-
<input type="checkbox"/> Commissaire D Représentants du pouvoir sportif en compétition (toutes disciplines).	35.-
<input type="checkbox"/> Administration de compétition (Secrétaire)	0.-
<input type="checkbox"/> Masseur	50.-
<input type="checkbox"/> Mécanicien	50.-
<input type="checkbox"/> Photo-Finish, Classements, Radio-Tour, Speaker	50.-
<input type="checkbox"/> Directeur Sportif	125.-
<input type="checkbox"/> Entraîneur	75.-
<input type="checkbox"/> Juge (Trial)	15.-

**Obligatoire pour athlètes:**

.....  
*Signature du demandeur de licence*

.....  
*Signature du représentant du club*

.....  
*Le cas échéant, signature du représentant légal*

Chers amis du cyclisme,

Swiss Cycling tient à ce que tous les licenciés disposent d'une couverture d'assurance de base. Le règlement de l'UCI, également, astreint tout licencié à posséder une assurance responsabilité civile et accident. Raisons pour lesquelles nous avons élaboré une solution optimale pour nos licenciés. Voici quelques éclaircissements.

### Qui est assuré?

Tous les preneurs de licence peuvent souscrire une assurance subsidiaire, accident et responsabilité civile. Dans des circonstances déterminées, il est possible de renoncer à l'assurance accident, au moyen du formulaire ci-joint.

### Quand la couverture est-elle en vigueur?

La couverture est en vigueur pendant toute la période où les licenciés utilisent leur vélo, que ce soit comme moyen de locomotion, pour l'entraînement ou pour une compétition.

De plus, la couverture est également en vigueur chez les accompagnateurs / fonctionnaires pendant la pratique officielle de leur activité dans le sport cycliste.

La couverture n'existe pas pendant les voyages aller et retour aux manifestations de sport cycliste.

### Quels sont les points couverts?

Notre assurance accident subsidiaire couvre les frais médicaux (médicaments, traitements médicaux, séjours à l'hôpital) en division commune, survenant en conséquence d'un accident conformément aux conditions décrites ci-avant, si les preneurs de licence ne disposent d'aucune assurance accident assumant ces coûts.

**Aspect nouveau:** la souscription d'une assurance complémentaire pour la division privée en hôpital est maintenant possible.

En sont toutefois exceptés: les coûts de franchise pour l'assurance risque d'accident, remboursés par la caisse maladie. Si, à un moment donné, quelqu'un ne dispose d'aucune assurance accident personnelle, l'assurance accident subsidiaire pour licenciés prend en charge tous les coûts, conformément aux conditions d'assurance.

En cas de décès, l'assurance verse un capital de CHF 10'000.--, et en cas d'invalidité à 100 %, un capital pouvant atteindre CHF 105'000.-- (en fonction du degré d'invalidité).

Notre assurance responsabilité civile subsidiaire couvre les coûts résultant de prétentions de tiers, survenant en conséquence d'un accident conformément aux conditions décrites ci-avant. **À la condition que les licenciés aient apposé sur chaque vélo la „vignette vélo“ obligatoire, la police couvre dans le monde entier les dommages survenant** (somme assurée: CHF 3'000'000.--).

Pour ceux qui disposent déjà d'une assurance personnelle avec couverture suffisante, possibilité existe de renoncer à l'assurance accident comprise dans la licence. Dans ce cas, vous voudrez bien nous renvoyer le formulaire, signé, avec la demande de licence. **Veillez alors bien vérifier que votre assurance n'exclut pas les accidents survenant lors de la pratique de compétitions, ou ne réduit pas ses prestations (par exemple, pour cause de prise de risque inconsidérée).**

Le contrat-cadre spécialement élaboré pour les preneurs de licence de Swiss Cycling propose d'intéressantes offres d'assurance, mentionnées au verso du présent formulaire. **Considérez bien** que les primes pour les assurances complémentaires, en raison des charges de dommages élevées par rapport à l'année précédente, ont dû être légèrement accrues.

Glausen & Partner AG répond volontiers à vos questions par e-mail (info@glausen.ch). En cas de besoin, contact peut être également pris par téléphone (033 225 40 25). Sur demande, Glausen & Partner peut aussi vous fournir les Conditions générales d'assurance, qui constituent la base pour l'assurance accident et responsabilité civile subsidiaire comprise dans la licence.

*Votre Swiss Cycling Team*

## Déclaration de renoncement 2007– et autres offres d'assurance

➤ À remplir, signer et retourner à Swiss Cycling. Merci!

### Assurance accident / responsabilité civile

Nom & prénom

.....

Rue & numéro

.....

NPA & lieu

.....

Date de naissance

.....

- Je certifie par la présente que pendant ma pratique du sport cycliste (compétition et entraînement), je possède une couverture en accident et responsabilité civile suffisante, valide dans le monde entier.

.....  
Discipline

.....  
Nom de la compagnie d'assurance ou de la caisse maladie  
(Copie de la police)

.....  
Date et signature du solliciteur de licence / du représentant  
légal

- Mon assurance ne couvre pas tous les cas d'accident et de responsabilité civile lors de la pratique d'une compétition ou de l'entraînement. Je souscris donc l'assurance accident et responsabilité civile subsidiaire proposée, valable dans le monde entier, pour CHF 25.--.

### Assurances complémentaires

Catégorie	Capital au décès	Capital en cas d'invalidité	Indemnités journalières (à partir du 15 <sup>e</sup> jour)	Prix en CHF
<input type="checkbox"/> VARIANTE I	CHF 20'000.-	À partir de CHF 50'000.-, avec progression jusqu'à CHF 175'000.- au maximum	CHF 30.- par jour	108.-
<input type="checkbox"/> VARIANTE II	CHF 40'000.-	À partir de CHF 100'000.-, avec progression jusqu'à CHF 350'000.- au maximum	CHF 60.- par jour	215.-
<input type="checkbox"/> VARIANTE III	CHF 40'000.-	À partir de CHF 150'000.-, avec progression jusqu'à CHF 525'000.- au maximum	CHF 100.- par jour	330.-
<b>NOUVEAU</b>			<i>Prestation</i>	
<input type="checkbox"/> VARIANTE IV		Frais médicaux en division privée, protection d'assurance dans le monde entier		58.--